

La fin d'un service

SECTION ATHIS-MONS

Athis-Mons, le 15 février 2012

La situation en effectifs de la MIF est désespérée. Malgré la bonne volonté des agents et les multiples appels de l'USAC-CGT vers SDRH et DSNA, les effectifs ont continué à fondre très rapidement. Les effectifs actuels (et à venir) sont si bas qu'il n'est pas possible d'assurer le service d'astreinte.

UN SERVICE QUI N'EST PAS RENDU

Aujourd'hui l'effectif théorique est de 14 IESSA. Dans les faits, le service fonctionne à 12 IESSA plus un 1 OE qui s'occupe de l'énergie et de la climatisation de l'intégralité des sites maintenus.

La MIF rend aussi un service d'astreintes de week-end. Aujourd'hui les agents aptes à effectuer ces astreintes sont au nombre de 2 en RNAV et 8 en TTD.

Dans les mois qui viennent, suite à la précédente CAP, l'effectif de la MIF va passer à 10 IESSA (dont 1 détaché DO/QS) et perdre son OE.

Les agents disponibles pour l'astreinte seront toujours 2 en RNAV et passeront à 5 en TTD. La situation à ce jour ne permet déjà plus aux IESSA

de la section Radionavigation d'effectuer leurs astreintes tous les week-end au profit des VOR de la région parisienne. La seule solution mise en place pour pouvoir maintenir un service d'astreintes sur l'antenne d'Étampes (au profit de 3 CRNAs) et pour l'organisme Seine, est de restreindre cette astreinte à ces seuls équipements en faisant absorber la surcharge de travail à la section TTD les week-ends où la section RNAV ne peut pas les assurer (2 TTDs à la place d' 1 TTD + 1 RNav) .

Bilan: un service qui n'est pas rendu, et d'autres agents qui font 50% d'astreintes supplémentaires par rapport à la normale.



UNE GESTION INCOHÉRENTE = UN RAS-LE-BOL GÉNÉRAL ET UN SERVICE QUI SE VIDE

Pourquoi accepte-t-on de laisser un service tomber en deçà de son effectif de fonctionnement critique avant de se poser la question de « comment faire » ?

Si l'astreinte est indispensable en région parisienne, pourquoi le calcul du BO n'en tient-il pas compte ?

Tout comme leurs collègues de l'exploitation de Seine, les agents de la MIF associent leur mal-être au rattachement il y a quelques années de ces deux organismes au SNA/N, qui ne semble pas prêter toute l'attention nécessaire à ces 2 organismes décentralisés à 250 km de leur SNA.

Les missions et contraintes de centres de la région parisienne ne seraient-elles pas mieux comprises par le SNA/RP ?

Depuis toujours, la MIF a eu du mal à faire reconnaître ses spécificités de centre en région parisienne, avec l'importance de son environnement lié à la collaboration avec le CRNA/N et les grandes approches parisiennes, ainsi que des services « annexes » (au profit du siège de Farman par exemple).

Aujourd'hui, les agents n'en peuvent plus et veulent que ces « spécificités » soient intégrées au calcul du BO.

Depuis des années, les personnels de la MIF cherchent à parler du fond du problème, le sous effectif. La seule solution qui leur reste pour faire prendre conscience à l'Administration de la gravité de la situation est d'arrêter le service d'astreintes jusqu'à ce que la méthode de calcul du BO soit revue pour en tenir compte. Les agents n'ont plus d'autres possibilités que mettre en place une grève reconductible des astreintes à la MIF. L'USAC-CGT les soutiendra dans ces revendications légitimes.